

N/REF : 19/05/2026 9H20 C:000073 I:02292
V/REF : AC/C46792
V/Email reçu le Mardi 19/05/2026 a 9H20

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. AZL
IMMEUBLE : RES AZALEE -AZL
47, BOULEVARD DU TERTRE
1-10, ALLEE DE LA COROLLE
44000 NANTES

Rennes, le 26 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-002

LOCALISATION : 47 BOULEVARD DU TERTRE - FRANCOISE COMBE 06 24 68 88 25
LOGEMENT N° 105661, PORTE N°17, 1° ÉTAGE

MOTIF : FUIITE AU NIVEAU DU PLAFOND DE LA SALLE DE BAIN - AU DESSUS TOIT TERRASSE
DYSFONCTIONNEMENT DE LA VENTILATION

Donneur d'ordre : M. T CERPELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 21/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
INTERVENTION AVEC GESTIONNAIRE SUR PLACE
PRÉCONISATION : PRÉVOIR LA POSE D'UNE TRAPPE POUR LE CAISSON VMC
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 03/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
OUVERTURE PLAFOND PLACO POUR POSE TRAPPE DE VISITE
MISE EN PLACE ET FIXATION COLLAGE DE LA TRAPPE
CONSTAT : PAS D'ACCES DIRECT AU CAISSON VMC, NÉCESSITE LA DÉCOUPE DU MUR
ENTRE LA TRAPPE ET LE PLACARD
APPEL GESTIONNAIRE : PAS DE RÉPONSE
FOURNITURE ET POSE TRAPPE DE VISITE 500X500
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 25/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DÉCOUPE DU PLACO ENTRE LA TRAPPE ET LA VMC
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 25/06/26 a 16H42 M. T CERPELLI

FM LGESTION Email envoyé le 16/06/26 a 11H42 M. T CERMELLI

16/06 BONJOUR, MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER SVP. SANS RETOUR DE VOTRE PART SOUS 8 JOURS, NOUS DEVRONS CLÔTURER CETTE DEMANDE.

MB LGESTION Email envoyé le 08/06/26 a 15H10 M. T CERMELLI

MG LGESTION Email envoyé le 03/06/26 a 17H06 M. T CERMELLI

SOUHAITEZ-VOUS QUE L'ON FASSE LA DÉCOUPE DU MUR ENTRE LA TRAPPE ET LE PLACARD OU SOUHAITEZ VOUS QUE SE SOIT LA SOCIÉTÉ EN CHARGE DE LA VMC QUI LE FASSE AFIN QU'ILS CRÉENT L'OUVERTURE OU ILS LE SOUHAITENT ? NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR

AT LGESTION Email envoyé le 22/05/26 a 09H35 M. T CERMELLI

2205 : BONJOUR, PRÉVOIR LA POSE D'UNE TRAPPE POUR LE CAISSON VMC. DANS L'ATTENTE.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU 21/05	1	51,46		51,46
3,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU 03/06	2	51,46		180,11
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU 25/06	3	51,46		102,92
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Trappe(s) visite 500x500	2	61,50		61,50

TOTAL H.T.	395,99
T.V.A. a 10,00%	39,59
TOTAL T.T.C.En EURO	435,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.